



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activité

Question au Gouvernement n° 2099

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Ferrand.

M. Jean-Michel Ferrand. Monsieur le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, depuis plusieurs années, notre agriculture, et notamment le secteur des fruits et légumes, traverse une période particulièrement difficile. Les causes en sont multiples: trop grande atomisation de l'offre face à une demande hyperconcentrée, mauvaise connaissance des flux, absence de maîtrise de la production, delocalisation, dévaluation compétitive de la part de certains de nos concurrents, distorsion de prix de revient, dérogations accordées à des pays tiers, grande distribution qui n'est pas toujours le partenaire qu'elle devrait être de la production.

Pouvez-vous nous dire quelles mesures vous envisagez de prendre avant que ne commence la nouvelle saison pour améliorer structurellement la situation de ce secteur gros employeur de main-d'œuvre et investisseur fort important pour notre économie. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean-Pierre Brard. Ou comment transformer des pommes en poires ! (Rires sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur Ferrand, vous avez raison de souligner que le secteur des fruits et légumes connaît d'importantes difficultés, encore que l'approche mérite d'être affinée. Les dernières prévisions de revenus pour 1996 montrent en effet que, pour certaines productions, cela ne va pas trop mal. En revanche, il est parfaitement exact que, pour d'autres, la crise est réelle. Vous le savez, le Gouvernement a déjà pris des mesures conjoncturelles pour soutenir les producteurs en difficulté.

Cela étant, il faut effectivement poser les problèmes de fond, comme vous l'avez fait dans votre rapport au Premier ministre. Car vous me posez des questions dont vous connaissez les réponses: vous les avez vous-même écrites.

Une partie des propositions que vous avez faites trouvent déjà leur application dans la réforme de l'organisation commune de marche des fruits et légumes. C'est notamment le cas pour l'organisation à travers les fonds opérationnels.

D'autres mesures ont également été appliquées dès lors qu'elles relevaient du cadre réglementaire. Nous devons maintenant aller plus loin. À la demande du Premier ministre, je vais donc vous recevoir officiellement et nous allons examiner ensemble quelles dispositions nécessitent une traduction législative. Je vous confirme que nous intégrerons certaines d'entre elles dans la loi d'orientation agricole que je présenterai au Parlement au printemps prochain. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Ferrand.

M. Jean-Michel Ferrand. Monsieur le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, depuis plusieurs

annees, notre agriculture, et notamment le secteur des fruits et legumes, traverse une periode particulierement difficile. Les causes en sont multiples: trop grande atomisation de l'offre face a une demande hyperconcentree, mauvaise connaissance des flux, absence de maitrise de la production, delocalisation, devaluation competitive de la part de certains de nos concurrents, distorsion de prix de revient, derogations accordees a des pays tiers, grande distribution qui n'est pas toujours le partenaire qu'elle devrait etre de la production.

Pouvez-vous nous dire quelles mesures vous envisagez de prendre avant que ne commence la nouvelle saison pour ameliorer structurellement la situation de ce secteur gros employeur de main-d'oeuvre et investisseur fort important pour notre economie. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Jean-Pierre Brard. Ou comment transformer des pommes en poires ! (Rires sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Monsieur Ferrand, vous avez raison de souligner que le secteur des fruits et legumes connait d'importantes difficultes, encore que l'approche merite d'etre affinee. Les dernieres previsions de revenus pour 1996 montrent en effet que, pour certaines productions, cela ne va pas trop mal. En revanche, il est parfaitement exact que, pour d'autres, la crise est reelle. Vous le savez, le Gouvernement a deja pris des mesures conjoncturelles pour soutenir les producteurs en difficulte.

Cela etant, il faut effectivement poser les problemes de fond, comme vous l'avez fait dans votre rapport au Premier ministre. Car vous me posez des questions dont vous connaissez les reponses: vous les avez vous-meme ecrites.

Une partie des propositions que vous avez faites trouvent deja leur application dans la reforme de l'organisation commune de marche des fruits et legumes. C'est notamment le cas pour l'organisation a travers les fonds operationnels.

D'autres mesures ont egalement ete appliquees des lors qu'elles relevaient du cadre reglementaire. Nous devons maintenant aller plus loin. A la demande du Premier ministre, je vais donc vous recevoir officiellement et nous allons examiner ensemble quelles dispositions necessitent une traduction legislative. Je vous confirme que nous integrerons certaines d'entre elles dans la loi d'orientation agricole que je presenterai au Parlement au printemps prochain. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Ferrand Jean-Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2099

Rubrique : Fruits et legumes

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1996, page 8514

Réponse publiée le : 19 décembre 1996, page 8514

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 1996